

27 mai 2019

2019-021



Avis de TMX relatif à la négociation

Modifications apportées au barème de droits de la Bourse Alpha TSX

Le 1^{er} avril 2019, nous avons annoncé des modifications apportées au barème de droits de la Bourse Alpha TSX (avis relatif à la négociation boursière [2019-010](#)) en vue d'améliorer encore davantage la liquidité tout en offrant des économies encore plus grandes pour le flux d'ordres au détail actifs, pour lesquels les coûts constituent un enjeu important.

Les modifications annoncées aux droits relatifs à la négociation des fonds négociés en bourse (« FNB ») ont reçu l'approbation réglementaire et ont été mises en œuvre le 1^{er} mai 2019 (avis relatif à la négociation boursière [2019-017](#)). À l'époque, nous avons précisé que toutes les autres modifications prévues demeureraient assujetties à un examen réglementaire et que nous continuions à collaborer avec les autorités de réglementation afin d'obtenir des éclaircissements sur les limites permises en ce qui concerne les rabais sur les ordres actifs et les modèles qui offrent des rabais distincts pour les ordres au détail.

Nous attendons maintenant de recevoir l'approbation réglementaire pour les modifications apportées à notre barème de droits, car ces dernières sont semblables à celles ayant reçu l'approbation réglementaire et qui ont été mises en œuvre pour nos autres marchés boursiers. Le 1^{er} juin 2019, les modifications suivantes seront apportées au barème de droits de la Bourse Alpha TSX :

- Pour les ordres ne visant pas des titres de FNB et dont le cours de négociation est égal ou supérieur à 1 \$:
 - Les rabais pour les ordres actifs au détail augmenteront à 0,0024 \$ par action et à 0,0021 \$ pour les autres.
 - Les droits d'affichage d'ordres passifs augmenteront à 0,0027 \$ par action pour les ordres qui ne sont pas pour affichage seulement et à 0,0029 \$ par action pour les ordres pour affichage seulement.
- Pour les ordres ne visant pas des titres de FNB et dont le cours de négociation est inférieur à 1 \$:

- Les rabais pour les ordres au détail actifs seront réduits à 0,0004 \$ par action et à 0,0001 \$ pour les autres.
- Les droits d'affichage d'ordres passifs seront réduits à 0,0005 \$ par action pour les ordres qui ne sont pas pour affichage seulement et à 0,0007 \$ par action pour les ordres pour affichage seulement.

Pour connaître toutes les modifications prévues du barème de droits de la Bourse Alpha TSX au 1^{er} juin 2019, veuillez consulter la version du barème avec marques de changement en la téléchargeant [ici](#).

Les membres de la Bourse Alpha TSX qui souhaitent faire reconnaître un ou plusieurs identifiants de négociateur à titre de comptes de détail pour bénéficier des différents niveaux de rabais doivent remplir le [formulaire approprié](#).

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du présent avis, veuillez communiquer avec [l'équipe de gestion des comptes](#).

Philip Cox	416 947-4752
Paul Dimtsis	416 947-4335
Laura Hanschke	416 947-4257
Pete Osborne	+44 7555 690 996
Jon Schneider	416 947-4484
Michael Tintinaglia	416 947-6679